

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. LE MAIRE : Comme vous le savez, mes chers Collègues, au moment du vote je passerai la présidence à Mme Psaltopoulos en vertu de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, et pendant ce temps là je me retirerai pour vous laisser délibérer dans la sérénité.

Que ceux qui sont d'avis d'adopter cette désignation veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ?

Mme Jacqueline Psaltopoulos est désignée.

En attendant, nous allons passer à ce Compte Administratif 2008 qui va nous être présenté par M. Brumm.

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je vais donc vous présenter les principaux éléments du Compte Administratif 2008. Pour illustrer l'austérité du rapport, nous avons préparé un certain nombre de diapositives que vous devez, pour partie, connaître puisque nous avons pris la précaution de transmettre à tous les groupes, à tous les présidents de groupe, tous les documents que nous avons déjà développés lors la Commission des Finances.

Nous allons donc examiner successivement l'évolution de section de fonctionnement et des ratios d'épargne, l'évolution des dépenses et recettes de la section d'investissement, et enfin la situation de la ville en matière d'endettement.



Évolution des principales dépenses en 2008

Une évolution globale des dépenses de fonctionnement hors dépenses exceptionnelles de **4,2 %**

en M€	2007	2008	Évolution 2007/2008
Dépenses de personnel	294,5	307,1	4,3%
Charges à caractère général *	96,9	99,2	2,3%
Subventions de fonctionnement	61,3	69,4	13,2%
Frais financiers	17,5	18,9	8,1%
<small>* Retraitées en 2008 du loyer initial dans le cadre d'un bail à construction pour un équipement petite enfance</small>			

Commençons par la section de fonctionnement et par l'évolution des dépenses dont vous pouvez constater, sur ce slide, que l'évolution globale des dépenses de fonctionnement est de 4,2 % par rapport à 2007.

L'évolution de la masse salariale est quant à elle de 4,3 %. Je souligne, à cette occasion, que l'exercice 2008 a été tenu d'absorber le rattrapage de certaines mesures relatives à des exercices antérieurs telles que les pensions civiles et militaires du personnel de l'Etat notamment. La prise en compte de ces éléments explique cette hausse de la masse salariale à hauteur de 4,3 % quand elle aurait dû se limiter à 3,4 %.

Cette augmentation s'explique également par des mesures exogènes. On en a beaucoup parlé, mais il faut bien reconnaître qu'elles existent, et même si sur le plan social ces mesures gouvernementales ont pu avoir un impact bénéfique, elles pèsent aujourd'hui lourdement sur les finances de la Ville. Il en va ainsi, par exemple de la double augmentation du point d'indice, de la double revalorisation du SMIC, de la majoration de 25 % du coût des 14 premières heures supplémentaires, de la mise en place de garanties individuelles du pouvoir d'achat, et de la revalorisation des contributions pour les retraites de personnels civils et militaires de l'Etat, détachés en collectivité locale.

S'ajoutent également les mesures internes comme la mise en place de nouveaux dispositifs de promotion interne tel que le ratio promu/promouvables, plus favorable, et des créations de postes. Le nombre de créations de postes en 2008 a été de 48, dont 5 postes pour permettre l'ouverture de nouvelles bibliothèques, 4 postes pour l'ouverture de nouveaux équipements sportifs, 3 postes pour l'ouverture de nouvelles classes, 2 postes pour préparer l'ouverture du Musée Gadagne.



Évolution des charges à caractère général : +2,3%



- Loyers : + 850 K€ (+16,3%) *Mais hausse en grande partie compensé par des recettes*
- Energie et électricité : +700 K€ (+6,7%)
- Chauffage : +340 K€ (27,6%)
- Primes d'assurances : + 230 K€ (+12,3%)
- Carburants : +100 K€ (+10,3%)



- Catalogues et imprimés : -900 K€ (-34,6%)
- Restauration scolaire : - 260 K€
Baisse du prix d'achat des repas malgré l'introduction du 50% bio
- Eau : -170 K€ (-7,2%)
- Maintenance : -120 K€ (-2,6%)

3

Compte administratif 2008

Nous allons à présent voir brièvement les charges à caractère général. Vous constaterez que ces charges ont augmenté de 2,3 %. Cette augmentation est notamment due aux dépenses de loyers pour 850.000 euros, mais dont une grande partie se constitue du loyer de la Maison de l'Emploi qui se compense lui-même par des recettes équivalentes.

A la hausse également, les dépenses en matière d'énergie et d'électricité : + 700 000 euros, et de chauffage : + 340 000 euros, en dépit de la poursuite des efforts d'aménagements –isolation des combles, rénovations des chaufferies, etc...- visant à économiser l'énergie et à contenir les dépenses. Cette progression est liée principalement aux hausses tarifaires constatées en 2008, c'est-à-dire 2 % pour l'électricité et trois hausses successives pour le gaz de 4 %, 5,5 % et 5 %.

Il faut aussi tenir compte des augmentations des dépenses de carburants pour 100 000 euros en 2008 du fait des prix très élevés du baril de pétrole sur les trois quarts de l'année 2008.

Il faut noter enfin les dépenses des primes d'assurance : 230.000 euros, du fait des augmentations correspondant au calcul des primes de régularisation et du fait de l'application de l'indexation des marchés dommages et biens des courtiers.

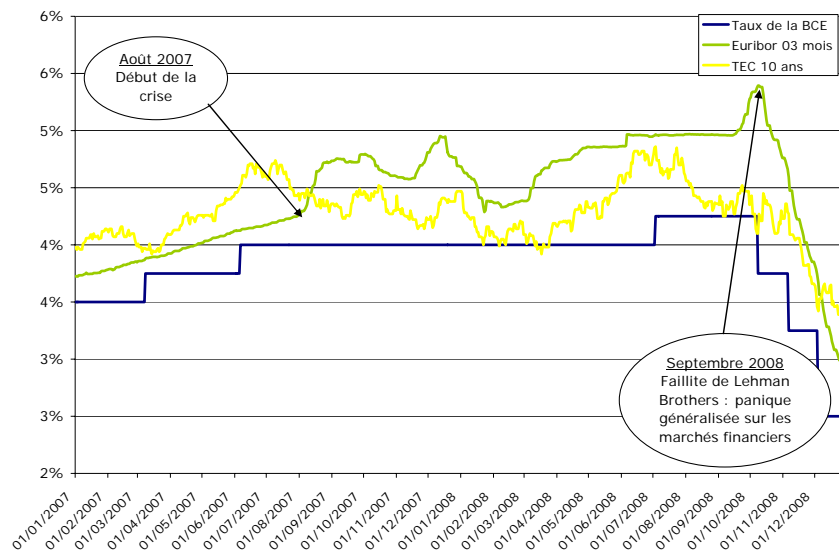
En revanche, on peut noter une baisse significative des dépenses en matière de catalogues et imprimés : - 900.000 euros, des frais de restauration scolaire : - 260.000 euros, en raison d'une baisse des prix des repas, et ce malgré l'introduction de 50 % bio, d'une baisse également de la facture d'eau -170.000 euros, du fait d'une diminution des prix de 10 % et des dépenses de maintenance :-120.000 euros.

Le poste des subventions de fonctionnement a augmenté de 13 % par rapport à 2007. Il convient toutefois de distinguer les subventions aux associations et aides aux personnes de droit privé qui n'évoluent que de 2,3 %, de celles versées aux personnes publiques qui évoluent beaucoup plus fortement. C'est notamment

l'augmentation de la subvention versée au CCAS en cours d'année, pour intégrer la première étape de son autonomisation, qui explique cette hausse.



Evolution des taux d'intérêt en 2007- 2008



4

Compte administratif 2008

Enfin, les frais financiers ont augmenté de 8,1 % et cette augmentation résulte principalement de la hausse continue des taux d'intérêt par la BCE depuis octobre 2005 jusqu'à juillet 2008. Il faut savoir qu'en fin d'année, lorsque les taux ont cessé de monter, c'est la marge des boursiers qui a augmenté. Vous avez une diapo qui illustre parfaitement cette évolution des taux d'intérêt entre 2007 et 2008.

Face à cette crise sans précédent, la stratégie de la Ville a été, en ce qui concerne la gestion de la dette, une souscription de prêts à taux variable afin d'anticiper une baisse des taux de la BCE. En ce qui concerne la gestion trésorerie proprement dite, la Ville a activé le programme de billets de trésorerie, soit 14 émissions pour un total de 275 millions d'euros permettant d'accéder directement à des financements courts, hors du circuit bancaire, caractérisé par des marges historiquement élevées dont je vous parlais tout à l'heure.

Nous allons aborder à présent les principales recettes de l'année 2008 :



Évolution des principales recettes en 2008

Evolution globale des recettes réelles (hors cession et recettes exceptionnelles) : **+2,3%**

en M€	2007	2008	Évolution 2007/2008
Recette consolidée de fiscalité directe (produit fiscal + compensations de l'Etat et allocations Grand Lyon)	298,1	304,2	2,0%
Fiscalité indirecte	51,0	51,2	0,4%
Tarifs et redevances	41,9	46,2	10,4%
Dotations de l'Etat	111,1	111,4	0,3%

5

Compte administratif 2008

Vous constaterez que les recettes ont globalement augmenté de 2,3 %. Les recettes consolidées de fiscalité directes : 2 % soit 6 millions d'euros, le produit de la fiscalité directe, c'est-à-dire la taxe d'habitation et la taxe foncière, proprement dite, progressent de 2,9 %.

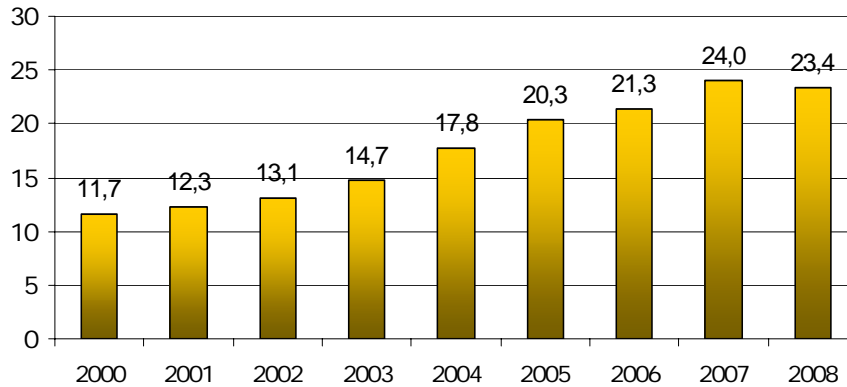
Cette évolution repose uniquement sur la croissance des bases : 2,8 pour la taxe d'habitation et 2,5 pour la taxe foncière et la revalorisation forfaitaire en loi de finances 1,6 % puisque les taux étaient inchangés en 2008.

Les allocations compensatrices d'exonération et de dégrèvement versées par l'Etat progressent de 1,6 %. Les versements Grand Lyon diminuent, quant à eux, de 1,7 %.

En matière de fiscalité indirecte, vous pouvez constater une évolution de 0,4 %, cette augmentation, très modérée, s'explique largement par le tassement très net des recettes de droits de mutation.



Taxe additionnelle aux droits de mutation (M€)



6

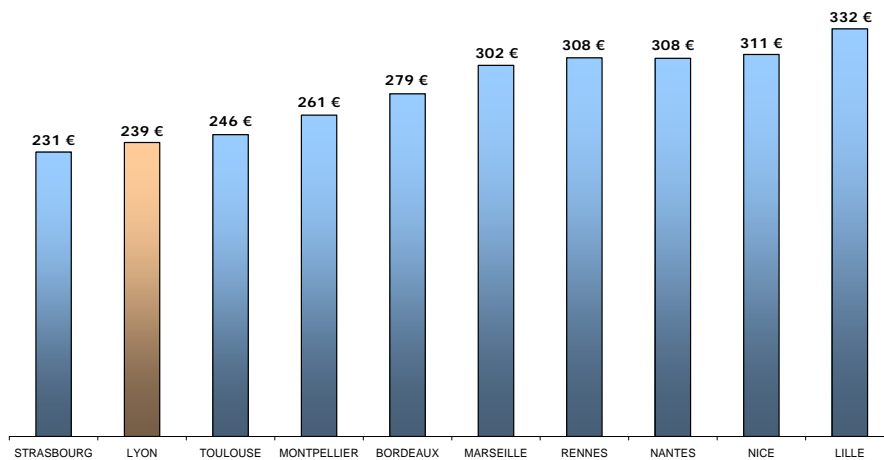
Compte administratif 2008

Vous avez ici un tableau qui ne fait apparaître que partiellement cette baisse, mais qui est déjà visible puisque nous étions, en 2007, à 24 millions d'euros, en 2008 à 23,4 millions.

Pour la petite histoire, car cela n'a pas lieu d'être dans le compte administratif 2008, je précise que ces droits de mutation restent un souci constant pour la Ville car sur les quatre premiers mois de l'année, nous avons reçu en 2008 8,5 M€ et cette année, pour la même période, nous avons reçu 4,4 M€ ce qui montre que le phénomène a tendance à s'accroître.



Dotations 2008 par habitant



7

Compte administratif 2008

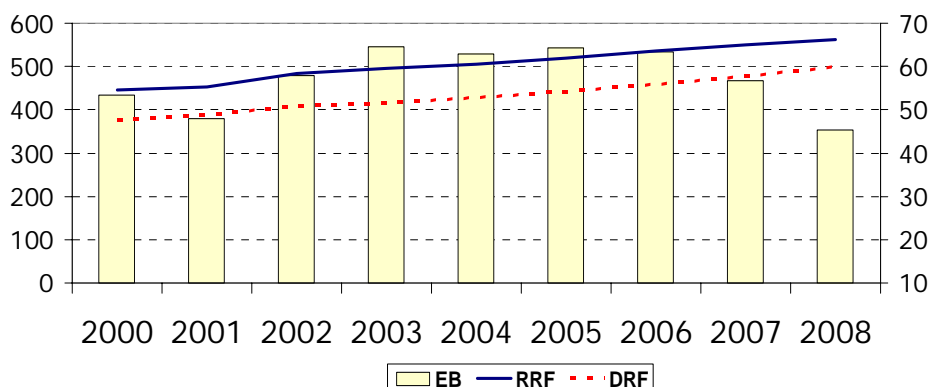
En ce qui concerne les tarifs et redevances, vous constatez une augmentation de 10,4 %, liée principalement au succès des expositions culturelles de 2008 et notamment celle de Keith Haring au MAC et à l'augmentation des recettes de la restauration scolaire et de celles de l'occupation temporaire de l'espace public.

Les dotations de l'Etat, comme nous avons eu l'occasion de le rappeler à plusieurs reprises, sont quasiment nulles et en complet décalage avec la progression naturelle des dépenses des collectivités locales, puisque l'évolution de l'indice du prix des dépenses communales « le panier du Maire » progresse quant à lui de 4 %. Par ailleurs, ces dotations restent à un niveau intrinsèquement très faible pour Lyon, car vous pouvez constater sur ce tableau que nous sommes loin de beaucoup de grandes villes françaises.



Une contraction de l'épargne dans un contexte économique et financier sans précédent

Evolution de l'épargne brute



9

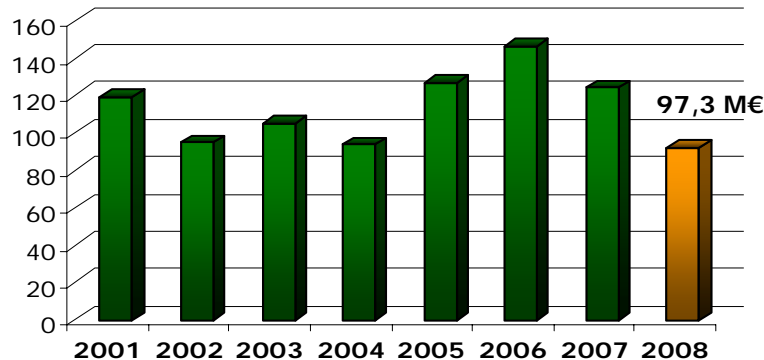
Compte administratif 2008

Quant à l'épargne, vous avez un tableau qui a trait aux équilibres globaux de la section de fonctionnement, et tout d'abord l'épargne de gestion. Elle est constituée par l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses de gestion. Vous constatez qu'elle s'établit en 2008 à 63,8 millions d'euros, soit une baisse de 13 % par rapport à 2007. L'épargne brute, quant à elle, qui mesure l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement après prise en charge des intérêts de la dette, s'élève en 2008 à 45 millions d'euros, soit une baisse importante par rapport à 2007 : 56,7 millions. Le graphique suivant nous permet de visualiser parfaitement l'évolution que je viens de décrire.



Une décélération des dépenses conforme au cycle de l'investissement

Dépenses d'investissement



10

Compte administratif 2008

En ce qui concerne la section d'investissement : vous pourrez constater sur le tableau qui s'affiche, que les dépenses réelles d'investissement, y compris les subventions d'équipement, s'élèvent à 97,3 millions d'euros pour l'année 2008. Il faut savoir que cet infléchissement correspond à la courbe d'évolution naturelle du cycle d'investissement communal. 2008 était une fin d'année de mandat et le début d'un nouveau mandat. Vous avez un autre tableau qui illustre cette affirmation. Ce montant de 97,3 millions d'euros se décompose de la façon suivante :

- 63 millions pour les travaux, 16,6 millions d'euros pour les dépenses d'acquisition, 13,8 millions d'euros pour les subventions d'équipement et enfin 1,9 million d'euros pour les frais d'études, concessions, licences et brevets.

Sur le tableau suivant, vous pourrez voir la liste des principales opérations d'investissement achevées sur l'année 2008 dans les différents secteurs d'investissement de la Ville et dans les arrondissements.

Je vous laisse en prendre lecture. Vous pourrez constater par secteur :

Solidarité-Jeunesse : construction d'une MJC ; *Enfance*, construction d'une crèche ; *Education* : restructuration-extension du groupe scolaire Jean Racine, mise aux normes du restaurant du groupe scolaire Edouard Herriot ; pour les *Sports* : réaménagement du Clos Layat, réfection complète de la pelouse de Gerland, aménagement d'un terrain synthétique au stade Saez, construction des gymnases Nadaud Bonnet et la Martinière. Quant à la *Culture*, aménagement de la bibliothèque Jean Macé dans le 7e et construction de la bibliothèque du Point du Jour dans le 5e. Enfin, pour le secteur des *espaces publics*, vous verrez notamment qu'il a donné lieu à l'aménagement de la rue de Thou et la mise en valeur par l'éclairage du lycée de Saint Just.

En ce qui concerne les recettes propres d'investissement, elles s'établissent à hauteur de 34,8 millions d'euros et se décomposent de la façon suivante :

Le premier poste a trait au fonds de compensation pour la TVA, FCTVA, à 15,7 millions d'euros, et je rappelle à nouveau, pour que tout le monde ait bien connaissance de ces aspects, que le FCTVA a pour objet de compenser les charges de

TVA supportées par les collectivités territoriales sur leurs dépenses d'investissement éligibles. A ce jour, pour les communes, il est calculé sur la base des dépenses N-2.

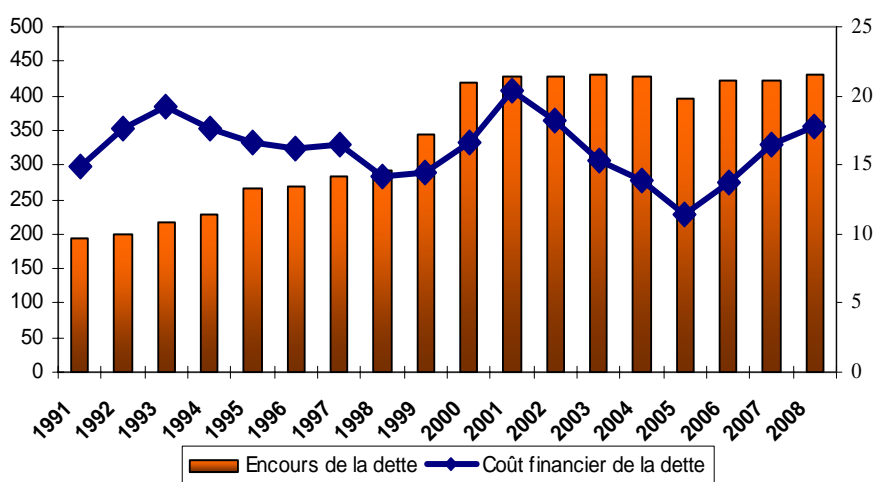
Le deuxième poste de ces recettes a trait aux subventions d'investissement qui s'élèvent à 10,8 millions d'euros. Il s'agit de participations d'autres collectivités ou entités aux opérations d'investissement portées par la Ville.

Parmi les principales en 2008, on peut citer 1,5 million d'euros de l'ADEME et 413.000 euros de la Région pour la rénovation et la reconversion de la chaufferie de la Duchère ; 1,9 M€ de la DRAC et 300.000 euros de la Région pour la relocalisation de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts aux Subsistances ; enfin 520.000 euros de la Région et 175.000 euros de l'ANRU pour la construction du gymnase Martinière.

Au nombre des recettes comptent également les produits de cessions immobilières et legs pour 2,7 millions d'euros, et enfin la taxe locale d'équipement 0,6 million d'euros qui, je vous le rappelle, est une taxe d'urbanisme perçue par le Grand Lyon qui reverse 1/8e de la taxe générée par les permis de construire délivrés sur le territoire de chaque commune.



Une dette stabilisée en volume depuis 2000



14

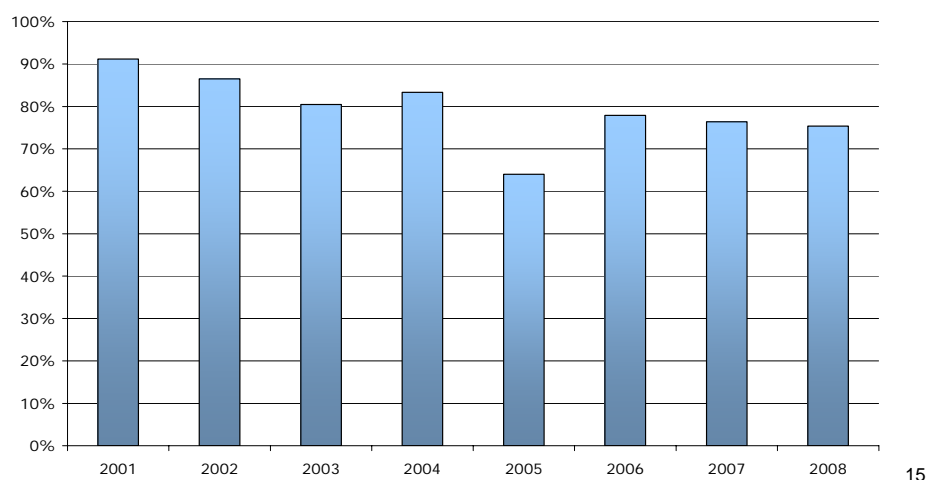
Compte administratif 2008

Je dirai enfin quelques mots sur la situation de l'endettement, illustrée ici par le tableau qui s'affiche, et sur lequel vous pourrez constater que le stock de dettes s'est élevé en 2008 à 429,8 millions d'euros. Si ce stock de dettes peut paraître élevé, je tiens à préciser que la dette par habitant reste largement inférieure aux 1.000 euros qui constituent en clair le seuil d'une bonne gestion municipale ; nous sommes donc à moins de 1.000 euros par habitant, 948 € par habitant précisément, ce qui, par rapport aux grandes villes françaises, est tout à fait satisfaisant.



Apprécié de manière relative, l'endettement a même reculé sur la période

Endettement/recettes réelles de fonctionnement



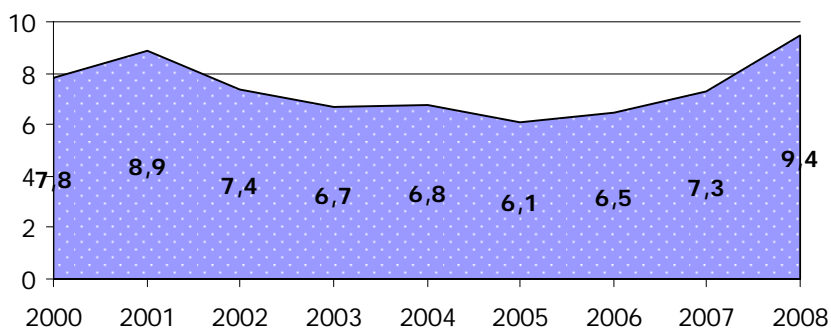
15

Compte administratif 2008



Une capacité de désendettement qui reste inférieure au seuil de 10 ans

Evolution de la capacité de désendettement



16

Compte administratif 2008

Vous constaterez par ailleurs que si l'on met en rapport le stock de dettes de la ville et les recettes réelles de fonctionnement, on remarque sur cette période un recul de l'endettement qui n'est pas négligeable.

Enfin, je vais vous présenter un tableau auquel nous sommes très attachés, et dont j'ai eu l'occasion de vous parler à plusieurs reprises au cours des différentes commissions : il s'agit du tableau faisant apparaître la capacité de désendettement de la ville. Pour cela, il mesure le nombre d'années d'épargne que la collectivité devrait consacrer au remboursement de son stock de dettes et qui est donc calculé par le ratio - encours de dette / épargne brute- En 2008, il atteint 9,4 années.

Evidemment, c'est moins bien qu'en 2007, mais le contexte est bien entendu différent et nous sommes dans le cadre d'une année électorale qui ne permet pas de réduire cette augmentation. Ce fut toujours ainsi dans le passé et identique partout.

Sauf erreur de ma part, je vous ai montré tout à l'heure la rétrospective du graphique qu'il ne me paraît pas utile de rappeler.

En conclusion, le CA 2008 traduit très clairement les impacts du contexte économique et financier pour le moins chaotique de l'année qui vient de s'écouler, 2008, et que certains ont qualifié « d'annus horribilis » pour les finances locales.

Cette année restera en effet comme l'année des extrêmes, des niveaux historiquement élevés pour un prix du baril de pétrole jusqu'au mois d'août puis une chute brutale en fin d'année. Les taux d'intérêt ont également suivi une tendance assez similaire. Au final, cette évolution aura pesé lourdement sur nos dépenses, nos frais financiers, les fluides notamment. Cette situation a malheureusement commencé à entamer la dynamique de certaines de nos recettes, et en particulier les droits de mutation.

Ce contexte très pénalisant pour tous les acteurs de la vie économique exige une gestion très rigoureuse des dépenses comme des recettes pour à la fois préserver les capacités d'action et remettre à niveau les grands équilibres financiers de la collectivité. C'est cette démarche volontariste qui a été engagée dans le cadre du budget 2009 et qui se poursuivra sur les exercices à venir.

Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je vous remercie de votre attention.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, nous l'avons tous constaté tout à l'heure, pour la deuxième fois, les agents de la Ville de Lyon manifestent sous les fenêtres du Conseil municipal. Je suppose, Monsieur le Maire, que vous avez rencontré les syndicats. Pourrez-vous informer le Conseil municipal de l'état de vos discussions ?

Je reviens maintenant sur le Compte administratif.

Le Compte administratif de l'année 2008 confirme les glissements que nous avons déjà notés en 2007 : baisse de l'épargne nette, forte diminution des dépenses d'investissement, hausse continue au rythme de plus de 4 % l'an des dépenses de fonctionnement.

Nous sommes particulièrement inquiets de la baisse des investissements. En effet, rapportée au montant des recettes réelles de fonctionnement, la dépense d'équipement de la Ville est passée de 21 % en 2006, à 19 % en 2007, puis à 16,7 % en 2008 et dans le budget prévisionnel 2009 à 15,7 %. Pendant ce temps, les investissements des villes analogues augmentaient régulièrement pour atteindre 23,8 % des recettes. A ce taux, ce sont plus de 134 millions d'euros qui auraient été investis en 2008 dans l'économie locale au lieu des 97.

En parallèle, comme nous l'avons déjà souligné, on assiste à une augmentation constante des dépenses de personnel. Ainsi, le ratio par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement est de 59,37 % à Lyon contre 58 % pour les villes comparables et ce, alors même que l'insatisfaction des employés de la Ville est grande.

Enfin, nous souhaitons que l'Assemblée soit informée de l'avancement des travaux de modernisation des outils comptables de la Ville, notamment en matière de gestion analytique des actions de la Ville incluant toutes les dépenses affectables y compris le personnel. Avec un tel outil, nous serions en mesure de pouvoir juger si l'octroi

à une entreprise de l'entretien de la pelouse du stade de Gerland pour une somme de 118 000 euros, ainsi qu'il ressort de la Décision Modificative n° 1, représente une économie ou une charge supplémentaire par rapport au coût des jardiniers municipaux qui faisaient ce travail auparavant.

Dans ces conditions, le Groupe Lyon Démocrate-MODEM, votera contre ce rapport.

Je vous remercie.

M. HAVARD Michel : Oui, Monsieur le Maire, je voudrais revenir sur l'épisode qui vient de se dérouler en vous disant que, finalement, ce dossier est parfaitement lié au contexte dans lequel nous avons travaillé une partie de l'après-midi. Et vous dire que vous ne devriez pas traiter l'Opposition de façon moqueuse en faisant comme si de rien n'était et en nous laissant travailler dans des conditions difficiles. C'est le deuxième Conseil municipal qui se déroule de cette façon-là. Il ne peut pas y avoir de double discours : soit on prêche la concertation et on l'applique, soit on ne la prêche pas et à ce moment-là, on comprend pourquoi les choses se passent ainsi.

Nous sommes sortis tout à l'heure et nous avons rencontré les agents qui manifestaient devant l'Hôtel de Ville. C'est parfaitement en lien avec ce rapport puisque ce que l'on essaye d'expliquer, sans doute avons-nous eu du mal à le faire, c'est que tout cela est la conséquence de sept années de gestion pendant lesquelles vous avez laissé filer les dépenses et maintenant vous essayez de mettre un coup de braquet de l'autre côté ! Sauf que ça se passe mal parce que c'est un peu difficile.

Je vais m'en expliquer. Vous voyez, Monsieur Brumm, non seulement je persiste mais je signe. Tout ce qui se passe aujourd'hui n'est que la conséquence d'une gestion passée. Gestion -et on l'a vu sur les différents *slides*- qui montre que les coûts de fonctionnement de la Ville ont augmenté de façon importante ces dernières années. Elle montre également que la capacité d'investissement de la Ville a diminué cette année et les conditions de gestion de la dette sont plus difficiles aujourd'hui qu'elles ne l'étaient l'année dernière, ce dont nous vous avons déjà averti.

Je vais balayer rapidement la question des ratios d'épargne en prenant un certain nombre de chiffres : l'épargne de gestion baisse de 12,48 % (c'est le solde entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de gestion). A notre Collègue, Hubert Julien-Laferrière qui l'an dernier, se félicitait d'un niveau d'épargne de gestion supérieur à 2001, je lui ferai remarquer qu'il y a une mauvaise nouvelle cette année, il est en dessous de celui de 2001 !

Quant à l'épargne brute, elle est de 45,5 M€ contre 56,70 M€, soit une baisse de 19,75 %. Il en est de même pour la capacité à investir de la Collectivité, ce qui se traduit dans le Budget Primitif 2009 par un investissement estimé à 90 M€, soit inférieur au Compte administratif de 2008 : 97 M€. Je vous rappelle que dans le Budget Primitif 2008, vous annonciez un investissement de 109 M€, on est loin du compte !

Vous dites avec une honnêteté qui vous honore, que c'était une année électorale et qu'il est normal qu'en année électorale, le taux d'investissement qui est très haut, diminue ensuite. Et bien, le moins qu'on puisse dire c'est que cela ne justifie pas pour autant de s'exonérer de ses propres responsabilités. Lorsque nous avons abordé la question de l'augmentation des impôts, nous n'avons pas dit autre chose que celle qui consistait à vous demander d'assumer vos responsabilités. Parce que cette baisse de l'investissement et la dégradation des conditions de remboursement de la dette (puisque nous passons à 9,4 ans contre 7,3 en 2007), sont liées à une augmentation des coûts de fonctionnement, coûts de fonctionnement qui ont dérapé. Il ne s'agit pas d'une diminution des recettes (y compris des recettes de l'Etat puisqu'elles augmentent, modestement, je vous l'accorde, mais elles augmentent), par contre, les dépenses ont fortement augmenté, très fortement, plus de 4 % deux années de suite.

Il s'agit donc là simplement de la conséquence de l'absence d'anticipation dans la mise en place des nouveaux équipements. Nous n'opposons pas fonctionnement et investissement, nous disons simplement que quand vous investissez, anticipez le fonctionnement.

Ce qui se passe aujourd'hui, c'est tout simplement la facture qui est présentée : devant ce dérapage des coûts de fonctionnement et pour essayer de maintenir les comptes à l'équilibre, et bien vous avez augmenté les impôts de 6 % pour vous remettre dans les clous. Cette hausse d'impôts n'est donc due qu'à vous, au terme d'une équation malheureusement bien connue qui veut que lorsque les coûts dérapent et bien, à un moment donné, il faut remettre à niveau des recettes. Et ce, en pleine crise, nous l'avons déjà dit et nous trouvons cette augmentation particulièrement injuste socialement.

Enfin, deuxième élément au-delà de la hausse des impôts, c'est le fameux Plan Emeraude. Plan Emeraude qui n'est rien d'autre que la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) locale sur laquelle nous vous questionnons depuis quelques temps et pour laquelle vous nous dites : non, non, pas question, on ne va surtout pas faire comme le fait cet affreux Gouvernement qui veut regarder comment fonctionne l'Etat. La vérité, c'est que vous faites la même chose mais que vous le faites sans concertation et sans pousser la concertation avec les acteurs. D'où leur demande de savoir (et Christophe Geourjon l'a précisé) avez-vous l'intention, Monsieur le Maire, de rencontrer les agents qui manifestent contre la politique sociale de la Ville de Lyon et qui se posent des questions sur la façon dont vous envisagez le coup de vis pour remettre à l'équilibre les coûts de fonctionnement que vous avez vous-même laissés déraiper ?

Voilà ce que je voulais dire sur ce compte administratif et sur ce qui a fait l'objet d'une courte interruption de séance de notre part. Il ne s'agissait pas du tout, Monsieur le Maire, de quelque chose qui visait à un classement ou à une bonne note, ni pour moi ni pour le groupe que je préside, il s'agissait simplement d'assumer nos responsabilités de groupe de l'Opposition. Je regrette que vous ayez fait cette remarque moqueuse, même si à l'habitude...

M. LE MAIRE : Il faut mettre un peu d'humour !

M. HAVARD Michel : Oui, on peut mettre de l'humour je n'en manque pas Monsieur le Maire, mais ensuite il y a les circonstances pour ça, et très honnêtement ça ne l'était pas. Quand il y a un mouvement social dans une ville, que nous en sommes au deuxième Conseil municipal qui se déroule dans des conditions difficiles, je pense qu'on peut laisser l'humour au placard et essayer plutôt de se concentrer sur les sujets sérieux.

En conséquence, nous voterons contre ce compte administratif qui ne fait que confirmer notre analyse : mauvaise gestion par absence d'anticipation, dérapage des coûts de fonctionnement, diminution de l'investissement et du coup, mauvaise gestion des relations avec le personnel de la Ville, et l'augmentation des impôts qui vient couronner le tout.

M. VESCO Gilles, Conseiller municipal délégué : Merci Monsieur le Maire, on voit que c'est un document qui se politise de plus en plus, avec des votes contre. Il faut dire que c'est un document qui est de plus en plus important à l'heure où la culture de l'évaluation des politiques publiques se renforce et pèse de plus en plus sur le processus de prise de décision et resserre d'ailleurs le lien entre évaluation et décision politique.

Avant toute chose, pour finir sur le dernier point de M. Havard, vous l'avez dit de manière un peu contradictoire, cette progression de la masse salariale de 4,3 % à Lyon, pour la déplorer ou au contraire pour prendre le point de vue de nos collaborateurs qui en bénéficient, effectivement c'est un peu contradictoire. Sachez qu'à Marseille, on est sur une augmentation de 1 % avec 200 emplois supprimés sur cinq ans par an, et à Saint-Etienne 1 %. Donc, nos collaborateurs ne sont pas si mal lotis relativement, même si rien n'est parfait.

M. LE MAIRE : C'est -1 % à Marseille.

M. VESCO Gilles : Tout à fait. Donc, c'est un compte administratif 2008 qui traduit un exercice à cheval entre une fin de cycle, une fin de mandat qui, en plus, a duré un an de plus, donc un compte qui traduit un exercice budgétaire de transition entre deux mandatures. On a parlé de la Crise, les dépenses énergétiques, le prix du gaz +13 % a dit notre Collègue Brumm, une augmentation des taux d'intérêt de +8,1 soit un million d'euros, et donc une fin de cycle accentuée par la Crise a fortiori et qui se traduit par une dégradation des ratios. Toutes les collectivités ont le même cycle. Donc, on a « en gros » un niveau d'endettement supérieur et une épargne de gestion en baisse.

C'est un effet cyclique qui se traduit d'ailleurs ensuite par une amélioration de la capacité de désendettement, comme on l'a vu lors du dernier mandat où le désendettement s'est amélioré d'une année sur l'autre, dès 2002 en un an. Malgré ce contexte, l'équipe municipale a pu offrir aux Lyonnais deux gymnases : Nadaud Bonnet dans le 8^e, la Martinière dans le 9^e. Deux bibliothèques : Point du Jour dans le 5^e, Jean Macé dans le 7^e, 67 nouvelles places d'accueil Petite Enfance et des expositions culturelles de qualité comme Keith Haring au Musée d'Art contemporain.

Cette évolution pèse effectivement sur nos dépenses et frais financiers, gestion budgétaire prudente rendue nécessaire, le budget 2009 a été une réponse puisqu'il bénéficiera de cette action contrat cyclique volontaire grâce au maintien d'un haut niveau d'investissement et un soutien à l'économie : près de 4 milliards d'euros on l'a rappelé, investis entre Lyon, Grand Lyon, le SYTRAL, dans l'économie locale. Les ratios, la dette par habitant puisqu'on parle de ratio, finalement elle reste à un niveau satisfaisant à 948 € par habitant. Il y a un objectif de stabilisation de la dette de la Ville qui est atteint au terme de l'exercice 2008 avec un stock de dette de 429 millions d'euros et une capacité de désendettement qui reste néanmoins sous la barre des dix ans, ce qui, prudemment, est un ratio acceptable pour les villes de plus de 100.000 habitants.

Donc, on le voit, l'enjeu c'est le maintien d'un niveau d'investissement important et une gestion prudente, l'autre enjeu c'est d'avoir les yeux rivés sur l'autonomie fiscale de notre collectivité. Je rappelle que dans le même temps, on a une augmentation dérisoire de 0,3 % des dotations de l'Etat qui ne compense pas l'augmentation du fameux panier du Maire, c'est-à-dire l'inflation qui s'impute sur nos dépenses dont la progression s'établit à plus 4 % et la dotation nationale de péréquation, ainsi que la dotation de compensation de la TP en baisse, respectivement de 5,5 et 17,3 %.

Je reprends le « camembert » et là je reviens sur M. Havard, effectivement on a un glissement continu des recettes réelles de fonctionnement rapportées sur la fiscalité directe, laquelle ne représente plus que 44 % des recettes réelles de fonctionnement. Effectivement, quand on maîtrise 100 % du « camembert » à résultat égal on peut augmenter de 3 %, mais quand on en maîtrise moins de la moitié il faut augmenter de 6 %, c'est mathématique.

Perte d'autonomie fiscale donc, et les annonces du Gouvernement sur la compensation de la TVA et de la TP, n'augurent rien de bon à cet égard. Et devons-nous un jour nommer les maires à Paris ? Mais certains proposent déjà sa suppression, ce qui, en plus d'être un lapsus, a au moins le mérite d'être cohérent.

Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie, Adjointe : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, le compte administratif est un acte essentiel pour deux raisons : tout d'abord et avant tout, il retranscrit l'ensemble des actions et réalisations menées par une collectivité ; ensuite, il permet d'évaluer la situation financière de cette collectivité.

Sur le premier point, le compte administratif 2008 de la Ville de Lyon permet d'apprécier l'ensemble des services proposés aux Lyonnais par la Ville. Il permet surtout d'apprécier le chemin parcouru depuis sept ans, sept années durant lesquelles des avancées considérables ont été faites.

Permettez-moi de rappeler les plus significatives :

Premièrement, la construction d'une nouvelle urbanité et d'une relation plus équilibrée entre la Ville et le citoyen. Si aujourd'hui Lyon peut se prévaloir du plus fort taux de déplacement doux de France, c'est grâce à plusieurs facteurs : une politique d'investissement audacieuse, l'imagination d'un nouveau concept urbain avec Velo'v, la mise en place des zones 30, mais également la sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux.

La reconquête des berges et le développement des espaces verts ont permis de réconcilier la Ville et la nature. Le Lyonnais ne sort dorénavant plus de Lyon pour prendre l'air et se promener. En cela, ces actions ont changé la vie.

Deuxièmement, une offre de services du quotidien hors du commun : l'extension du réseau des crèches, la création de nouveaux groupes scolaires, de centres sociaux, de MJC, la densification de l'offre péri et extra scolaire, placent aujourd'hui Lyon dans les villes exemplaires en matière de niveau et de qualité de l'offre. La vie quotidienne des Lyonnais en a été facilitée et améliorée.

Troisièmement, une ville sport et culture, qui s'est enrichie lors du dernier mandat de quatre médiathèques de quartier, d'un nouveau théâtre, et dont les institutions font rayonner l'image lyonnaise à travers le monde.

En matière sportive, la pratique de haut niveau est devenue un atout essentiel, mais surtout, la politique de mon Collègue Thierry Braillard a permis de consolider les clubs amateurs et de densifier la pratique sportive de tout un chacun.

Enfin, Lyon est surtout devenue une ville responsable en menant des politiques exemplaires dans les domaines de l'emploi et de l'insertion, où Lyon s'est fortement impliquée aux côtés du service public de l'emploi, et également dans le domaine du développement durable, des initiatives économiques et de la promotion de la diversité.

La Ville de Lyon parvient à conjuguer dynamisme économique et gestion des ressources naturelles, mais aussi humaines et sociales, permettant à chacun de trouver sa place. Ainsi, le compte administratif 2008 porte ces grands enjeux, assumant le fonctionnement de nombreux nouveaux équipements.

Sur le strict terrain financier, il est le reflet très classique d'un cycle électoral étiré d'une année, cela a été dit, et respectant une stratégie financière qui était ambitieuse. Permettez-moi de rappeler en quelques mots quels étaient les fondamentaux de la stratégie financière arrêtée au début du précédent mandat :

- mettre en place un niveau d'investissement record,
- contenir la hausse de la dette qui avait plus que doublé dans les années 90,
- contenir les dépenses courantes en mettant en place une politique d'achat innovante,
- conserver une solvabilité financière en deçà de dix ans.

Le bilan que l'on peut en faire aujourd'hui dépasse les prévisions :

- l'investissement a dépassé 800 millions d'euros contre moins de 600 millions d'euros lors du précédent mandat,
- la dette a été stabilisée depuis l'année 2000,

- les achats ont été stabilisés, excepté les hausses des dépenses d'énergie et de loyers que nous ne faisons que subir,

- la capacité de désendettement de la Ville s'inscrit en deçà de dix ans,

et cette situation financière serait encore meilleure si la Ville de Lyon n'avait pas subi, plus que d'autres, une conjoncture très défavorable, à savoir :

- une hausse de 58 % des tarifs du gaz qui est la principale énergie utilisée pour chauffer nos bâtiments, ce qui correspond à une hausse de 4 millions d'euros de nos dépenses d'énergie ;

- la hausse de 20 % depuis trois ans de l'indice à la construction ;

- et la multiplication par 2,5 des taux d'intérêts, expliquant pour 3 millions d'euros l'augmentation des frais financiers.

Des éléments purement conjoncturels auxquels la Ville a fait face et qui auront bien moins de conséquences en 2009.

Vous l'avez compris, de par son contenu, de par ses fondamentaux, ce compte administratif satisfait pleinement le groupe Lyon Demain et cela traduit une stratégie financière ambitieuse qui parvient à concilier à la fois le volontarisme de l'action et de sains équilibres économiques. Je vous remercie.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, le compte administratif traduit la réalité sociale et économique de l'action d'une ville. Il traduit les conséquences sociales de la politique ultralibérale qui pénalise la vie municipale quant à ses dépenses et ses recettes.

Les dotations étatiques ont diminué considérablement, induisant la progression des dépenses de fonctionnement, la baisse de l'épargne de gestion et de l'épargne brute, ainsi que la diminution des dépenses et recettes d'investissement.

Cependant, comme nos concitoyens ont pu le constater, en dépit du contexte économique et financier difficiles, notre Ville n'a pas failli à son engagement. Aucun effort n'a été ménagé pour satisfaire les besoins de la population et pallier au désengagement de l'Etat. Et ce, dans le maintien d'une capacité de désendettement inférieure à dix ans, ce qui est tout à fait raisonnable.

Dans le contexte de la crise financière et immobilière, notre devoir a été de faire mieux, pour répondre aux enjeux du moment. Notre choix est que notre Ville, par la mise en place d'actions de solidarité, amortisse les effets de la politique étriquée et dramatique du Gouvernement actuel, qui dépouille les collectivités locales -la suppression de la taxe professionnelle en est le dernier exemple-, détruit le service public et, ainsi, tout ce qui fonde la solidarité et l'économie sociale.

Concentrant nos efforts sur les territoires les plus fragiles et les secteurs tels que le logement (premier poste de dépenses des ménages), l'éducation (outils de la mixité sociale), l'emploi, l'insertion, la lutte contre l'exclusion, la culture, les économies d'énergie et le développement durable, la démocratie locale..., les dépenses engagées auront été utiles pour la vie de nos concitoyens.

Les services que nous avons apportés au quotidien, crèches, écoles, résidences pour personnes âgées, équipements sportifs, bibliothèques, espaces verts, aménagement urbain, etc., montrent que notre action, c'est du concret pour nos concitoyens et cela se traduit par du fonctionnement, mais c'est un choix politique au service de nos concitoyens.

Le Groupe communiste, républicain et intervention citoyenne reconnaît dans ce Compte administratif la volonté de répondre davantage aux besoins des Lyonnaises et Lyonnais, ainsi que la concrétisation de nos engagements envers nos concitoyens. Pour toutes ces raisons, nous voterons ce dossier.

Je vous remercie de votre attention.

Mme RIVOIRE Françoise : Monsieur le Maire, chers Collègues, les Comptes administratifs 2008 se sont déroulés dans un contexte économique difficile :

- des taux d'intérêt élevés qui pèsent sur les frais financiers ;
- un prix du baril de pétrole et du gaz très élevé, qui a entraîné une hausse importante des fluides et des énergies.

Malgré tout, les comptes administratifs apportent des satisfactions, telles que :

- la poursuite de l'investissement dans le logement social pour rattraper le retard de Lyon ;
- la poursuite du développement du quartier du Confluent, exemplaire en économie d'énergie : sur toute la France, seule la caserne de Baune à Grenoble est à ce niveau ;

- l'augmentation significative du nombre de places en crèche : création d'une crèche dans le quartier Général Frère, ainsi qu'une crèche interentreprises dans le 8^e arrondissement, dont une partie des berceaux est réservée aux habitants ;

- l'écologie urbaine, avec la campagne contre l'utilisation du portable des enfants de moins de 12 ans ;

- le développement des pistes cyclables, avec 80 kilomètres supplémentaires ;

- le développement du bio dans les cantines, qui n'entraîne pas de hausse du prix des repas, comme l'a précisé M. Brumm ;

- la gestion du développement durable des espaces verts : limitation des déchets, par transformation en compostage et développement de méthodes alternatives à l'usage de produits phytosanitaires, prise en compte de l'environnement et de la biodiversité, d'où renouvellement de la certification Iso 14001, certification qui reconnaît un management environnemental ;

- l'aménagement et le renouvellement des espaces verts : réaménagement du parc Bazin, rue de Thou, dans le 1^{er} arrondissement, qui favorisent l'amélioration de la qualité de vie de la population lyonnaise.

Par contre, le Groupe Les Verts souhaite encore des améliorations liées aux enjeux du développement durable et aux critères qui ont un lien avec la qualité de vie et la maîtrise du climat.

Notre collectivité doit être encore plus performante et avoir la volonté forte d'intégrer dans sa politique des achats et de la commande publique : l'achat vert qui vise le respect de l'environnement, l'achat éthique qui veille au respect des droits sociaux et des conditions de travail, l'achat équitable, qui participe à une plus juste rémunération des producteurs.

Avoir une recherche plus exigeante en matière d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux. Continuer à développer les cheminements modes doux, qui permettent de se déplacer dans un cadre agréable.

Nous espérons que les prochains comptes administratifs montreront plus fortement l'empreinte écologique de notre ville. Merci.

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce soir bien sûr, l'Opposition a été dans son rôle, le Groupe Socialiste le sera aussi, peut-être avec un petit peu moins de caricature.

Parce que, chers Collègues de l'Opposition, vous avez tout à l'heure repris une remarque que j'avais pu faire peut-être lors du vote du budget 2009, néanmoins, il ne vous aura pas échappé, je pense, qu'en 2008, la France, comme le reste du monde, est entrée dans une crise économique sans précédent et que ce n'était pas, évidemment, le cas du contexte -je crois que vous compariez avec le vote du compte administratif 2001- puisqu'à l'époque, lorsque les résultats économiques de la France étaient plutôt bons et que nous vous expliquions que c'était peut-être un petit peu dû à la politique du Gouvernement de l'époque, vous répondiez que « pas du tout, c'était que ce Gouvernement avait la chance de bénéficier d'un contexte économique exceptionnel ».

Alors, je crois qu'effectivement, on connaît le contexte économique de l'année 2008, mais surtout en 2008, on a connu un contexte triplement pénalisant : bien sûr le déclenchement de la crise économique et financière, dont on a beaucoup parlé. Richard Brumm a expliqué les conséquences sur les recettes, en particulier les droits de mutation, je n'y reviens pas.

Mais ce qui est assez exceptionnel, c'est qu'en général, quand on connaît une crise économique, il y a au moins quelques conséquences favorables notamment en ce qui concerne les prix, donc sur nos dépenses, Or nous avons connu dans la même année, la crise économique à partir du dernier semestre, et en même temps, l'année 2008 aura été une année record pour les niveaux de prix de l'énergie et des taux d'intérêt qui ont contribué à la majoration de nos frais financiers.

Donc, il y a un double contexte défavorable, à la fois crise économique et augmentation importante des dépenses de consommation et donc un panier du Maire qui a augmenté de 4 %, alors que, et c'est pourquoi la situation a été je dirai triplement pénalisante, l'augmentation des dotations de l'Etat, vous le savez, n'a été que de 0,3 %, c'est-à-dire quasiment nulle, évidemment avec une grosse différence par rapport au panier du Maire, c'est-à-dire les dépenses réelles de notre collectivité. Ce n'est pas, évidemment, sans incidence sur nos recettes puisque les dotations de l'Etat correspondent à 20 % des recettes de la Ville.

Alors, dans ce contexte, certes notre capacité de désendettement est plus difficile, il faut plus d'années pour rembourser la dette, bien sûr, mais il faut rappeler que cette dette est restée stable, la pression fiscale également, alors que je vous rappelle que l'augmentation des impôts de 5 % en 2002 était prévue pour un mandat de six ans et que le mandat a quand même duré sept ans.

Et je crois qu'il faut rappeler, mais cela a été fait par d'autres collègues, que si nous avons ce vote du compte administratif chaque année -c'est un exercice annuel- il existe bien sûr des cycles et que donc la vraie évaluation, c'est par mandature, il existe des cycles économiques, nous sommes dans un cycle défavorable, mais il existe aussi, effectivement, des cycles électoraux et c'est évidemment toujours plus tendu en fin de mandat avec l'achèvement des crédits de paiement, et c'est d'autant plus tendu que le mandat précédent a duré un an de plus.

Alors, en dépit de ce contexte, je crois que l'équipe municipale aura continué à offrir aux Lyonnais de nombreux services de proximité et je ne vais pas refaire

ce qu'ont fait d'autres collègues, c'est-à-dire citer les nombreuses ouvertures de places de crèches, de bibliothèques, de gymnases.

J'ai remarqué qu'il est de bon ton d'affirmer depuis le début de cette crise économique que toute crise constitue ainsi une opportunité.

C'est effectivement valable pour nous aussi, car ce contexte économique doit nous inciter à la fois, à la prudence, mais aussi à l'inventivité dans la gestion afin de continuer à proposer une qualité de services aux Lyonnais et c'est je crois, l'esprit des mesures qui avaient été prises lors du budget 2009, qui constitue la première étape d'une stratégie qui permet de conserver une dynamique d'actions tout en gardant une situation financière saine. Le Groupe Socialiste, Monsieur le Maire, chers Collègues, votera favorablement ce Compte Administratif.

M. BRUMM Richard, Adjoint : Je ferai trois remarques à l'attention de l'Opposition.

La première : on nous reproche, on reproche parfois à M. le Maire de faire de l'ironie, mais vous aussi, vous ironisez toujours sur les mêmes sujets. Vous parlez notamment à chaque occasion, et même si ce n'est pas l'occasion, de cette augmentation de 6 % des impôts comme quelque chose d'extraordinaire pour 2009. Je vous ai dit tout à l'heure, et cela me paraissait important, et c'est vérifiable, que pour les quatre premiers mois de l'année 2009, année d'application des impôts, les droits de mutation ont baissé sur les quatre premiers mois et sont aujourd'hui passés à 4,4 M€ au lieu de 8,5 M€ l'année précédente. Cela représente une baisse de - 48 %, c'est-à-dire que si les choses continuent ainsi, et je crains malheureusement que ce soit le cas, ce - 48 % se traduira sur l'année 2009 par une baisse de la rentrée des droits de mutation de 11 M€. Si vous savez que les 6 %, dont vous vous complaisez encore à parler, représentent 15 M€, vous constaterez que simplement par la perte des droits de mutation sur 2009, on aura quasiment absorbé la totalité de l'augmentation. Je ne suis pas là en train de vous faire la leçon, mais je crois qu'il faut cesser de revenir indéfiniment sur ce qui a été décidé de façon raisonnable, voire modeste.

La deuxième remarque : vous avez également ironisé sur le montant des investissements de 2008 qui apparaissent au Compte Administratif pour 97,3 millions d'euros et vous avez dit que c'était dérisoire, ou en tout cas insuffisant par rapport au 109 M€ de 2008. Je me permets de vous indiquer, et vous pourrez le vérifier dans toutes les autres communes, que lorsqu'on constate un taux de réalisation de 90 %, ce qui est le cas à Lyon, cela est tout à fait remarquable et ne laisse aucune place à la critique, une réalisation à 100 % n'existant pratiquement jamais.

Enfin, et j'en aurai fini, je vous ai parlé de l'année 2008 comme d'une année électorale. Quelle est la particularité de l'année électorale, et là en l'occurrence, sa double particularité ? C'est qu'à l'évidence le plan d'équipement a été réalisé dans le mandat précédent et surtout que le lancement des projets du nouveau plan de mandat a impliqué une phase préliminaire de préparation. Donc, on investit toujours moins dans l'année électorale, non pas pour des raisons électorales, mais simplement parce que l'on veut, quand on est une municipalité sérieuse, que les investissements soient réalisés de façon rigoureuse et responsable.

Voilà, Monsieur le Maire, quelles étaient les quelques observations que je voulais faire.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Brumm. Je crois que vous avez fait une remarque de fond. Moi, j'écoute toujours avec attention ce que dit l'Opposition, mais je me garderais bien de suivre ses conseils. Si, effectivement, comme vient d'en faire la démonstration Richard Brumm à l'instant, nous avons écouté l'Opposition et si nous n'avions pas augmenté les impôts, et que nous ayons la baisse des droits de mutation, au moment de la préparation du budget vers septembre - octobre, on pouvait déjà l'envisager, alors, aujourd'hui, nous n'aurions plus aucune capacité d'investissement. Et

nous serions obligés de tirer sur l'emprunt. Peut-être est-ce dans votre pensée politique, comme on a tendance à le faire trop souvent au niveau national. Mais nous, ce n'est pas notre pensée.

Nous pensons que ce que nous investissons aujourd'hui, c'est à nous de pouvoir le financer. Et nous nous félicitons que sur la durée du mandat dernier, nous ayons à la fois investi beaucoup -800 millions d'euros, au lieu des 600 millions d'euros du mandat précédent- et qu'en même temps, nous ayons eu un niveau d'emprunt, une dette constante alors qu'elle n'avait cessé d'augmenter au cours du mandat précédent.

Si on regarde par exemple, les chiffres d'évolution de la dette, on s'aperçoit que vous avez une montée constante jusqu'en 2001, où l'on décide -et c'est une volonté forte- de stabiliser notre dette pour ne pas laisser à nos enfants le soin de payer les dépenses que nous avons faites, et cela malgré une baisse constante dans le dernier mandat des dotations de l'Etat. Et on peut regarder, on vous a déjà montré ce schéma, mais on va vous le repasser, pour que vous vous le mettiez bien dans l'esprit.

Voyez... Si de 2003 à 2008, les dotations de l'Etat avaient simplement évolué du niveau de l'inflation, c'est-à-dire, si en fait, elles étaient restées stables en franc constant, voilà ce qu'elles nous auraient rapportées : 121,7 millions en 2008, contre 111,4 millions que nous avons effectivement obtenus.

Cela c'est le contexte dans lequel nous sommes et nous essayons d'y faire face. Or, comment avons-nous obtenu ce résultat ? Et bien nous l'avons obtenu dans le dernier mandat sur deux thèmes : évidemment sur une gestion active de notre patrimoine. Il est clair que si nous n'avions pas vendu Grolée, nous aurions moins investi dans les équipements de proximité pour les Lyonnais qu'après l'avoir vendu.

En même temps, nous avons essayé de faire des économies sur les achats et pendant toute la durée du mandat, bien que notre périmètre se soit élargi, le volume en prix de nos achats est resté à peu près constant.

Après, quand on a maîtrisé les dépenses de fonctionnement, il y a les dépenses en subvention. Richard Brumm vous a dit tout à l'heure que lorsque l'on regardait ce que nous avons fait sur l'année dernière, hors évidemment, l'évolution du CCAS qui est une mesure d'ordre, l'augmentation des subventions aux associations n'a été que de 2,2 %. Vous auriez voulu que nous fassions beaucoup moins, la politique c'est effectivement des choix. A partir de là, lorsque l'on sait que les subventions de l'Etat, les dotations de l'Etat, vont être faibles, que les recettes que nous pouvons avoir de notre fiscalité, ne vont pas être très élevées (+ 2 %), a-t-on indiqué tout à l'heure, que nous avons fait une politique de gestion active sur les dépenses de fonctionnement, que nous avons essayé de faire en sorte que sur les subventions aux associations, nous soyons dans une politique raisonnable, il n'y a plus qu'une seule variable, qui est la maîtrise de la masse salariale. Mais je crois que de ce point de vue là, il ne faut pas tenir deux discours.

Un discours quand on est à l'intérieur de l'Assemblée, en disant « mais comment... le personnel dérape, vous créez trop de postes, vous maîtrisez mal... ». Moi, que voulez-vous je ne sais pas comment vous faites, mais personnellement quand j'ouvre une crèche, je mets du personnel dedans, quand j'ouvre un gymnase, je mets du personnel dedans. Et vous voyez bien que sur 2008, tout en ayant déjà essayé de maîtriser les dépenses de personnel, nous avons créé plus de postes que nous n'en avons supprimé.

Je crois, puisque les Lyonnais nous écoutent, qu'il faut dire simplement la réalité. Aujourd'hui, il n'y a pas que la Ville de Lyon confrontée à cette problématique, c'est l'ensemble des communes. Lorsque je vois la ville de Marseille qui va faire - 1 % sur son budget primitif : elle va supprimer 200 postes, pas des « non remplacés » de départs à la retraite, mais bien suppression de 200 postes et elle a prévu pour les cinq prochaines années de supprimer 200 postes par an. Quand je vois mes collègues de Saint Etienne qui n'augmentent leur masse salariale que de + 1 %, je me dis que lorsqu'à

la Ville de Lyon on augmente la masse salariale de + 4,3 %, je comprends toutes les raisons que l'on peut avoir de revendiquer, mais je dis qu'aujourd'hui on ne peut pas aller plus loin et que c'est dans ce cadre-là qu'il va nous falloir travailler. Sauf à remettre en cause les équipements à la population, il va falloir regarder dans quels secteurs nous avons le plus besoin de créer des postes et pour que l'on reste à peu près à effectifs constants, voir dans quel domaine on va supprimer un certain nombre de postes.

La discussion n'est pas fermée, mais j'ai beaucoup discuté ces derniers temps avec les représentants des TCL, avec les représentants des HCL. J'avais en début d'année, avant les grèves, reçu l'ensemble des organisations syndicales de la Ville et du Grand Lyon, car c'est dans ma pratique. Mais discuter cela ne veut pas dire que l'on est d'accord sur l'ensemble des propositions et que demain je vais, pour satisfaire les revendications réclamées aujourd'hui, faire en sorte que la masse salariale progresse de 6 ou 7 %. Lors du CA de l'an prochain, vous me diriez « Monsieur Collomb, regardez ! La masse salariale a encore une fois dérapée ». Nous sommes dans des temps difficiles, dans les temps où le Gouvernement se désengage sur les collectivités locales. Le journal « Les Echos » d'aujourd'hui, parle de l'évolution de la masse salariale globale de la France, et l'on peut voir que nous étions dans toutes les années à venir sur une création d'emplois nette en France. Aujourd'hui on supprime des emplois et on va sans doute être sur l'année à - 1,3 % de suppression d'emplois au niveau global ce qui, par exemple, va avoir sur les comptes sociaux, Sécurité Sociale, Caisse de retraite, etc... des effets très sévères et pour ne prendre qu'un exemple local, mon Collègue Bernard Rivalta qui regarde comment évoluent les entreprises de l'agglomération -car sa principale recette, c'est le versement aux transports- s'aperçoit aujourd'hui que l'augmentation du versement aux transports va être sans doute sur l'année de 0 %. Alors oui, nous faisons avec cette situation.

Puisque vous êtes parlementaire, pourriez-vous nous aider un peu plus. Lorsque l'on voit par exemple que le SYTRAL va pour ces 6 prochaines années investir 1 milliard 100 millions d'euros et que ce que nous allons obtenir de l'Etat dans le cadre du Grenelle 2, va être 40 millions d'euros, on pourrait dire en soi « ce n'est pas mal », mais dans ces projets nous finançons le métro à Oullins pour 222 millions d'euros HT. Ce que nous propose l'Etat, c'est de nous donner 5,5 millions d'euros. Dans le même temps, la ville de Valenciennes que j'envie, crée un projet de bus en site propre pour lequel elle va obtenir 25,3 millions d'euros. Je me dis que quelque part il existe deux poids, deux mesures et on n'est pas exactement dans l'équité républicaine.

Ensuite il y a l'Etat qui interrompt ses promesses brusquement. Vous êtes allés, je crois, avec quelques collègues, plaider devant le Ministre de l'Intérieur afin que le projet de gendarmerie à Sathonay Camp ne soit pas abandonné. Cela donne une petite idée de la gestion par l'Etat. Ce projet de gendarmerie concerne 2.000 personnes qui étaient à Bron. Dans un premier temps -c'était à l'époque le Ministère de la Défense et aujourd'hui c'est celui de l'Intérieur qui gère la gendarmerie, mais par bonheur c'était le même Ministre- on pouvait penser qu'il y aurait une continuité. Il faut dire au Maire de Bron, vous perdrez 2.000 personnes, cela prend deux ans, il accepte. Ensuite il faut expliquer aux habitants de Sathonay qu'ils vont gagner 2.000 habitants et qu'il faut construire toute une ZAC. Nous en faisons, nous Communauté urbaine, les projets, nous créons les voiries, l'assainissement et un jour, avant que ne soit signé avec l'entreprise devant faire ce chantier qui a déjà pris des emprunts, embauché du personnel, loué des grues pour pouvoir faire ce chantier, on leur dit « non, le chantier est abandonné, on ne le fait pas ». Si nous gérons les finances de la Ville comme sont gérés les projets au niveau national, alors là oui vous auriez peut-être quelques raisons non seulement de vous inquiéter mais de vous indigner.

Voilà. Je crois que ce compte administratif est géré d'une part avec le sens de l'ambition, la volonté de satisfaire les besoins des Lyonnais, et d'autre part, dans le même temps, dans le sens de la prudence, de la mesure et c'est donc une saine gestion de la Ville de Lyon. C'est sans doute la raison pour laquelle les Lyonnais nous ont largement reconduits.

(M. le Maire quitte la salle des séances.)

**Présidence de Mme Jacqueline PSALTOPOULOS,
Doyenne d'Age**

Mme PSALTOPOULOS Jacqueline, Présidente : Monsieur le Premier Adjoint, mes chers Collègues, conformément aux articles L 2121-14 et L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, je soumetts à vos suffrages, le Compte administratif 2008 de M. le Maire.

Vous avez sur vos pupitres les chiffres dudit compte. Afin d'en éviter une lecture fastidieuse, je vous propose de vous y reporter. Sans autre commentaire de votre part, je vous demande donc :

	RÉSULTAT D'EXECUTION		RESULTAT N-1	RESULTAT	RESTES A RÉALISER
	MANDATS EMIS	TITRES EMIS (yc 1068)			DEPENSES
RÉSULTAT D'EXÉCUTION	a	b	c	d=b-a+c	e
DU BUDGET PRINCIPAL					
TOTAL DU BUDGET	831 221 679,35	869 486 289,83	-37 523 430,13	741 180,35	19 701 889,03
FONCTIONNEMENT	53 217 181,09	580 663 386,67	5 851 788,68	33 297 994,26	
INVESTISSEMENT	278 004 498,26	288 822 903,16	-43 375 218,81	32 556 813,91	19 701 889,03
DU THEATRE DES CELESTINS					
TOTAL DU BUDGET	7 552 522,43	7 599 439,12	207 000,00	253 916,69	28 622,86
FONCTIONNEMENT	7 293 892,81	7 297 573,13	207 000,00	210 680,32	-
INVESTISSEMENT	258 629,62	301 865,99	-	43 236,37	28 622,86
DU 1ER ARRONDISSEMENT					
TOTAL DU BUDGET	336 005,88	399 911,45	40 455,04	104 360,61	10 293,61
FONCTIONNEMENT	336 005,88	399 911,45	40 455,04	104 360,61	10 293,61
DU 2E ARRONDISSEMENT					
TOTAL DU BUDGET	287 702,52	277 191,32	62 876,72	52 365,52	11 663,30
FONCTIONNEMENT	287 702,52	277 191,32	62 876,72	52 365,52	11 663,30
DU 3E ARRONDISSEMENT					
TOTAL DU BUDGET	731 174,32	695 825,67	105 459,59	70 110,94	12 670,49
FONCTIONNEMENT	731 174,32	695 825,67	105 459,59	70 110,94	12 670,49

DU 4E ARRONDISSEMENT					
TOTAL DU BUDGET	435 653,46	485 180,68	50 237,69	99 764,91	10 534,29
FONCTIONNEMENT	435 653,46	485 180,68	50 237,69	99 764,91	10 534,29
DU 5E ARRONDISSEMENT					
TOTAL DU BUDGET	406 963,35	432 410,75	13 332,70	38 780,10	36 688,47
FONCTIONNEMENT	406 963,35	432 410,75	13 332,70	38 780,10	36 688,47
DU 6E ARRONDISSEMENT					
TOTAL DU BUDGET	417 520,38	427 904,00	144 839,51	155 223,13	16 816,02
FONCTIONNEMENT	417 520,38	427 904,00	144 839,51	155 223,13	16 816,02
DU 7E ARRONDISSEMENT					
TOTAL DU BUDGET	521 769,52	515 643,00	89 833,20	83 706,68	22 946,17
FONCTIONNEMENT	521 769,52	515 643,00	89 833,20	83 706,68	22 946,17
DU 8E ARRONDISSEMENT					
TOTAL DU BUDGET	778 383,33	772 505,98	48 745,89	42 868,54	31 439,87
FONCTIONNEMENT	778 383,33	772 505,98	48 745,89	42 868,54	31 439,87
DU 9E ARRONDISSEMENT					
TOTAL DU BUDGET	655 812,16	604 558,44	136 802,57	85 548,85	26 158,39
FONCTIONNEMENT	655 812,16	604 558,44	136 802,57	85 548,85	26 158,39

1°/- d'approuver dans son ensemble, le Compte administratif 2008 soumis à votre examen, tant du budget principal que des budgets annexes ;

2°/- d'arrêter les restes à réaliser des sections d'investissement et de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes du budget principal et des budgets annexes, tels que présentés ci-avant et détaillés dans l'état spécifique, annexe au Compte administratif 2008;

3°/- de déclarer toutes les opérations de l'exercice 2008 définitivement closes et les crédits non employés annulés.

Je mets aux voix le Compte administratif qui nous est proposé par M. le Maire pour l'exercice 2008. Que ceux qui sont d'avis de l'approuver veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ?

(Les Groupes Ensemble Pour Lyon et Lyon Démocrate-MODEM ont voté contre.)

(M. le Maire entre dans la salle des séances.)

Mme PSALTOPOULOS Jacqueline, Présidente : Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous rendre compte que votre Compte administratif 2008 a été adopté à la majorité.

(Applaudissements.)

**Présidence de M. Gérard COLLOMB,
Maire**

M. LE MAIRE : Mes chers Collègues, merci de votre confiance. Bien évidemment, il résulte d'un travail collectif et ce vote concerne aussi votre action.

(Adopté.)